



## FORMATION VÉRIFICATION EPI TRAVAIL EN HAUTEUR

### Objectifs

Ce programme a pour objectif de donner les connaissances nécessaires à la bonne utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) au personnel concerné et, à l'intérêt de la prévention pour bien comprendre les risques liés au travail en hauteur. Il permet aux participants de connaître la réglementation en vigueur concernant la vérification des EPI de travail en hauteur, d'apprendre à les vérifier, de savoir remplir et tenir à jour les registres, ainsi que de maîtriser leur stockage et leur entretien.

### Méthode et Matériel pédagogique

- ◆ Exposé, études de cas et exercices pratiques
- ◆ PC, vidéoprojecteur
- ◆ Équipement de protection individuelle de travail en hauteur (nécessaire d'avoir à disposition ses EPI)

### Moyens d'encadrement

Formateur(trice) qualifié ayant une expérience pratique de la vérification d'équipement de protection individuelle et agréé par le réseau ED5 / CDO FORMATION

### Évaluations & Attestation des compétences

L'évaluation des acquis théoriques et des pratiques relatives à la vérification des EPI est réalisée en fin de formation sous la forme d'un QCM en vue de la remise d'une attestation de fin de formation.



1 jour - 7 heures



**INTER-ENTREPRISE  
& INTA-ENTREPRISE**  
France Métropolitaine



**8 Stagiaires maximum**  
Individualisation : oui



**Public :** Personne chargée du suivi et de l'entretien des EPI de travail en hauteur

**Pré-requis :** aucun



**Délivrance de l'attestation de compétence** à l'issue de la formation, sous réserve de réussite



Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter notre référent handicap : [ref.handicap@ed5.fr](mailto:ref.handicap@ed5.fr)

4,92/5



# Programme de la Formation

---

## Partie théorique :

- Législation (obligation de l'employeur, responsabilité)
- Arrêté du 19 mars 1993
- Registre de sécurité
- Exigences de conformité
- Fiche de données du fabricant
- Différents points de contrôle
- Entretien et stockage du matériel
- Points de contrôle et critères de rejets sur les différents EPI

## Partie pratique :

- Atelier pratique de vérification des EPI
- Remplir les tableaux de vérification

## Le + ED5

- ◆ Habilitation pour les formations SSCT & Économique des Membres élus du CSE
- ◆ Enregistré en qualité IPRP
- ◆ Équipe pédagogique sélectionnée et expérimentée
- ◆ Pré-diagnostic avec plan d'actions offert
- ◆ Formations personnalisées adaptées aux besoins des entreprises

## Nous **contacter**

---

📍 65 Rue du Moulin Vedel  
30900 Nîmes

☎ 04 11 94 00 50



[ww.ed5.fr](http://ww.ed5.fr)



[contact@ed5.fr](mailto:contact@ed5.fr)

**ED5 S.A.S** au capital de 7470€



**ED5**

CONSEIL & ORGANISME DE FORMATION

**Siren** : 905 195 426

**NDA** : Enregistrée sous le numéro 76300493030.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.